Bureau météorologique.

Washington, 21 juillet — Indications pour la Louisiane—Temps en partie couvert samedi et dimanche; vents frais du sud.

AVIS AUX CREANCIERS.

Pollock & Bernheimer versus Louisiana Trading Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59,159—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par James D. Walton, recevoir dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

20 juil—20 24 29

Wm W. Washburn vs ses créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,286—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par David G Baldwin, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément à dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

21 juil—21 25 30

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Patrick J. Bourke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 57,814—Division A. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par Wm H Wright, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUÉRIN. Greffier.

18 juil—18 22 27

Succession d'Edward F. Garland.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 58,428—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Rosa Garland, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

20 juil—20 24 29

Succession de Mme Chas. Loebnitz

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 59,563 Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

PAUL O. GUERIN. Greffier.

19 juil—19 23 28

Succession de Robert Brooks.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 59,886—Division D.—Attendu que Mme Nellie A. Duhan, veuve de Robert Brooks a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Robert Brooks, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN, Greffier.

19 juil—19 23 28

Succession de Mme Christian Neu.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 59,702—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John George West, exécuteur testamentaire de la succession de Mme Christina Neu, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

14 juil—14 18 23

Succession de Adam Loos.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59,832—Division D—Attendu que Mme Louisa Loos, veuve en première noces de Andrew A. Weibell, maintenant femme de Michael Woods, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire datives dans la succession de feu Adam Loos, décédé testat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

13 juil—13 17 22

Succession de Jas R. Gleason.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 59,841—Division A Attendu que Mme Joséphine Amann, femme de Jas R. Gleason, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jas R. Gleason, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN, Greffier.

21 juil—21 25 30

Succession du Rév. John Daniel Thevis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 59,901—Division B Attendu que Rév. Anthony Biehlmeyer a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Rév. John Daniel Thevis, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

Frank Zengel, avocat.

21 juil—21 25 30

Succession de Jeremiah Lincoln.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59,904—Division B—Attendu que George A. Lincoln a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jeremiah Lincoln, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

Edwin T Merrick, avocat.

21 juil—21 25 30

Succession de James J. May et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 59,820—Division E—Attendu que Thomas May a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James J. May et femme, décédés intestats, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN, Greffier.

13 juil—13 16 21

VENTES A L'ESCAN.

Paul & Gurley.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Stock et installations d'une boucherie et "Lunch House", No 815 rue Douane. Meubles de maison, etc., au No 626 rue Dauphine.

SUCCESSION DE L. C. GARIBALDI.

PAR PAUL & GURLEY,—Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune.—LUNDI le 31 juillet 1899 à 11 heures A. M., à la résidence No 626 rue Dauphine, en vertu d'un ordre de l'Honorable John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Honorable Geo. H. Théard, juge de ladite Cour, Division E, (maintenant absent en congé) daté le 17 juillet 1899, pour le compte de la succession de L. C. Garibaldi, dossier No 59,708; il sera vendu à l'enchère publique: Un lot de meubles de maison, etc.

Et, à midi, au No 815 rue Douane: Une grande glacière et boîte à viande, "meat blocks", bancs et comptoirs, un poêle à gaz, coffre-fort, éventail électrique, pendule, outils de boucher et autres. Aussi, un levrier magnifique et de valeur. Conditions—Comptant.

21 juil—21 22 23 30 31

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur dans le Sixième District à Audubon Place.

Joseph Wolfort vs Crescent Land and Improvement Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 59,548—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 24 août 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre étant les douze pieds, quatre pouces et demi, nord du lot No 73; tout les lots Nos 75, 77, 79, 81, 83, 85 87, 89, 91, 93, 95, 97, 99, 101, 103, 105, 107, 109, 111, 113 ayant un aggregé de (612 pieds) six cent douze pieds quatre pouces et demi de face au East Park Place du Bloc No 2. La Place Audubon courant vers le Sud de l'intersection de la rue Poplar et Audubon Place. Un "plan" desquels fait par George H. Grandjean le 20 juin 1896 est marqué exhibit B et est attaché à un acte hypothécaire par les défendeurs en faveur de Samuel Bowman, passé pardevant John A. Peck, un "commissioner" de l'État de la Louisiane à St Louis, Mo, le 24 janvier 1898 (M. O. Livre 622 fol. 111.) Ledit bloc 2 est la partie sud des lots D, E, F, de l'Addition Audubon et est borné au Sud par la ligne du Nord d'un chemin privé la continuation de la rue Long, à l'Est par la propriété de l'Université Tulane une longueur de treize cent cinquante sept pieds huit pouces et dix lignes plus ou moins à l'Ouest par Greenville, Friburg et Morley, une longueur de treize cent soixante dix pieds sept pouces et huit lignes plus ou moins, et au Nord par la ligne sud de la continuation de la rue Poplar et étant une partie de la propriété acquise par les défendeurs de Sarah Witherspoon, d'après un acte passé pardevant Charles D. Greene Jr, "commissioner" de l'Etat de la Louisiane à St Louis, Missouri, le 3 juin 1893 et enregistré dans le Bureau des Transfers, livre 147, page 386 et déposé en l'étude de Walter Morgan Gurley notaire dans la Nouvelle Orléans, Louisiane, par acte pardevant lui, daté le 16 avril 1894, laquelle dite terre a été plus tard "apportionnée" par ladite compagnie comme l'Addition Audubon.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Dinkelspiel et Hart, avocat pour le plaignant.

21 juil—21 22 28—août 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur dans le Sixième District au Audubon Place.

Joseph Wolfort vs Crescent Land and Improvement Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 59,549—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 août 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Une certaine portion de terre étant les douze pieds huit pouces et demi nord du lot No 74 et tous les lots Nos 76, 78, 80, 82, 84, 86, 88, 90, 92, 94, 96, 98, 100, 102, 104, 106, 108 110, 112 et 114 ayant un aggrégé de six cent quinze pieds huit pouces et demi de face sur West Park Place, dans le Bloc No 2 de la Place Audubon, courant vers le sud de l'intersection de la rue Poplar et la Place Audubon un "plan" desquels fait par George H. Grandjean le 20 juin 1896 est marqué Exhibit B et est attaché à un acte hypothécaire par les défendeurs en faveur de Samuel Bowman passé pardevant John A. Peck un commissaire de l'Etat de la Louisiane à St Louis, Mo., le 24 janvier 1898, (M. O. Bk. 622 folio 114), et ledit bloc No 2 est dans la partie Sud des lots "D", "E" et "F" de ladite Addition Audubon et est borné au Sud par la ligne du Nord d'un chemin privé, la continuation de la rue Long, à l'Est par la propriété de l'Université Tulane une longueur de treize cent cinquante sept pieds huit pouces et dix lignes plus ou moins, à l'Ouest par Greenville, Friburg et Morley, une longueur de treize cent soixante dix pieds sept pouces et huit lignes plus ou moins, et au Nord par la ligne sud de la continuation de la rue Poplar, et étant une partie de la propriété acquise par le défendeur de Sarah J. Witherspoon, d'après acte passé pardevant Charles D. Greene, Jr, commissaire de l'Etat de la Louisiane, à St Louis, Mo., le 3 juin 1893, et enregistré dans le bureau des Transferts, livre 147, page 386, et déposé en l'étude de Walter Morgan Gurley, notaire public, dans la Nouvelle Orléans, Louisiane, par acte pardevant lui, daté le 16 avril 1894, laquelle dite terre a été plus tard "apportionnée" par la dite Compagnie comme l'Addition Audubon.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Dinkelspiel & Hart, avocats pour le plaignant.

21 juil—21 22 28—août—4 11 18 24

VENTE PAR LE CONSTABLE

—o—

Catherine Frigerio vs Vve D. H. Strey

TROISIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle Orléans—No 8,501—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. P. F. Hennessey juge de la Troisième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le MARDI, 1er août 1899, à 11 heures A. M., à la Troisième Cour de Cité No 225 rue Morgan, dans le Cinquième District de cette ville, la suivante décrite propriété, à savoir:

Un (1) lot de meubles de maison et un (1) piano droit sterling d'après l'inventaire enregistré. Saisi dans le procès ci-dessus intitulé.

Conditions—Comptant sur les lieux.

N. E HUMPHREY,

Constable de la Troisième Cour de Cité.

22 juil—22 26—août 1er

Merchants Insurance Co. vs Alphonse Aveta—Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans—No 20,607. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, devant la maison de cour, No 320 rue Carondelet, encoignure de la rue Union, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 21 août 1899, à 1:30 heures P. M. précises de la propriété ci-après décrite, à savoir: Tout droit, titre et intérêt d'Alphonse Aveta, défendeur dans cette affaire, dans et à quatre certains lots de terre dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Toulouse, St Pierre, White et Broad désignés comme lots Nos 4, 5, 6 et 7, lesquels dits lots se tenant et mesurant chacun 30' 2" et 5''' de face à la rue St Pierre et 30' 2" et 6''' dans le fond sur 100' de profondeur, lot No 4 formant l'encoignure des rues St Pierre et White. Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, d'après l'inventaire enregistré en mes bureau.

Conditions Comptant sur les lieux.

A. F. CHEVALLEY,

Constable de la Quatrième Cour de Cité.

21 juil—21 28—août 4 11 18 21

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

SPLENDIDE OCCASION

D'acquérir une Belle Résidence et désirable site à bâtir dans le

SEPTIÈME DISTRICT.

Vente par le shérif d'un

HOME ÉLÉGANT

Au coin de l'Avenue Carrollton et de la rue Poplar.

Terrains 120' sur l'Avenue Carrollton et 173' sur la rue Poplar, sur la ligne des chars Carrollton, et également sur l'extension de l'Avenue Tulane, environ 20 minutes de trajet à la statue de Clay—Les améliorations consistent en un cottage magnifiquement divisé, avec mansarde, contenant environ 10 chambres; vaste et commode salle à manger et salon, vestibule et chambre à bain, et jolies galeries sur la façade et sur le côté; aussi, dépendances, écurie, etc.

Dans un des voisinages les plus désirables et sur une des plus belles avenues de la ville.

AUSSI

Un élégant site à bâtir contigu à cela, sur la rue Poplar.

Terrains 35'x150'

Dans l'affaire de John J. Keegan vs George C. Lafaye.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 56,342 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 août 1899, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et servitudes à cela appartenant, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet No 103, borné par les rues Burthe, Hillary, Adams et Trofaième, désigné comme lot No 6, et mesurant trente pieds de face sur la rue Burthe sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Ernest Lee Sansum, avocat pour le plaignant. 21 juil—21 28—aout 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu des lieux Nos 1238 rue Decatur,

Consistant d'un grand lot assorti de pendules, montres, bijoux, pierres précieuses, vitrines, étagères, etc.

Vêtements, linge de dessous, instruments de musique, quincaillerie, vaisselle, et une variété d'autres propriétés, etc.

Aussi 2 coffre-forts en fer.

Leon F. Hauptman vs Toussaint P. Boecher.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 58,799—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et par consentement des parties intéressées, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 25 juillet 1899, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci après décrite, à savoir:

Sur les lieux No 1238 rue Decatur, coin Quartier, le contenu en or et le stock de marchandises sur lesdits lieux, d'après inventaire enregistrés.

2 coffre-forts en fer.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Solomon Wolff, avocat pour le plaignant.

21 juil—21 22 au 25 inc

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée dans le Quatrième District.

Connue comme No 503 rue St André, entre les rues Rousseau et Fulton.

Frank W. Breedlove vs Mme Elizabeth Howard et son dit époux James Howard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59,772—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 17 août 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre situé étant et se trouvant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St André, Rousseau, Ste Marie et Fulton, ledit morceau ou portion de terre ici transféré est désigné comme le No Un sur un dessin par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté le 28 janvier 1896, et annexé à un acte de vente passé pardevant James J. Woulfe, notaire, le 4 juin 1896, d'après lequel dessin ledit morceau ou portion de terre mesure trente quatre pieds un pouce et deux lignes de face à la rue St André, sur une profondeur et face à la rue Rousseau de soixante-cinq pieds, et une profondeur de soixante-trois pieds dix pouces sept lignes sur la ligne du côté le plus élevé du lot No Deux, et trente pieds de largeur sur la ligne du fond, ainsi que l'usage d'une allée divisant la propriété ici transférée du lot No Deux, d'après le susdit devis ledit morceau ou portion de terre ici transféré est pris du et forme partie du lot original désigné par la lettre B, sur un certificat d'arpentage fait par H. W. W. Raynolds, ingénieur civil, daté le 6 août 1891, annexé à un acte passé pardevant J. C. Wenck, notaire, daté le 8 août 1891, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages à cela appartenant ou en quelque sorte en dépendant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—1° L'acquéreur devant payer comptant un montant suffisant pour faire face au paiement de cinq billets à recevoir, chacun pour la somme de $25, tirés par la défenderesse Mme Elizabeth Hennessey, femme de James Howard, datés le 4 juin 1896, faits payables respectivement 32, 33, 34, 35 et 36 mois après leur date, et portant intérêt de 8 0/0 d'intérêt par an de leur date jusqu'au paiement, aussi la somme de $12 39 pour taxes et $4 pour la copie de l'acte passé par le plaignant, 5 0/0 sur le montant agrégé du principal et intérêt demandé pour honoraires d'avocat, le coût et les frais de procès et vente et les taxes dues sur la propriété.

2° L'acquéreur, jusqu'au montant de son enchère, devant assumer le paiement de huit autres billets chacun pour le montant de $25, tirés par la défenderesse Mme Elizabeth Hennessey, femme de James Howard, datés le 4 juin 1896, faits payables respectivement 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43 et 44 mois après leur date, et portant intérêt de 8 0/0 par an de leur date jusqu'au paiement et garantis par hypothèque sur ladite propriété selon acte de J. J. Woulfe, notaire, le 4 juin 1896.

3° Et la balance du prix d'adjudication, s'il y en a, comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

J. C. Henriques, avocat pour le plaignant.

14 juil—14 15 21 28—août 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur dans le Sixième District.

Bâtisse connue comme le No 530 rue Octavia entre les rues Laurel et Constance.

Louisiana Homestead Association vs Frank Kuhn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 59,784—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 24 août 1899 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet désigné par le numéro municipal 188, borné par les rues Octavie, Laurel, Joseph et Constance, lesdits lots sont désignés par les Nos 13 et 14; ils sont contigus, mesurant chacun trente pieds de face sur la rue Octavie sur cent trente cinq pieds trois pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles, d'après un plan dressé par Buisson et Thompson, voyers, daté le 23 mars 1849, et déposé dans le bureau de Joseph R. Beard, ancien notaire de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

A. E. & O. S. Livaudais, avocats pour les plaignants.

21 juil 21 22 28—août 4 11 18 24

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Cinquième District.

Thomas P. Robinson vs Andrew H. Henderson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 57,281—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 août 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

La moitié du lot No 19, dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet No 128 borné par l'avenue Pacifique, la rue Elmire, la rue Market, maintenant avenue Opelousas, et la rue Jackson, maintenant avenue Slidell, mesurant quinze pieds de face à l'avenue Pacifique, sur cent vingt-quatre pieds de profondeur plus ou moins; acquis le 10 mai 1897, enregistré dans C. O. B. 127, folio 444.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Wm J. Hennessey, avocat pour le plaignant.

30juin—30—juil 7 14 21 28—août 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Grande Quantité de Propriétés de Valeur du Sixième District, dans l'Audubon Addition.

Benj. W. Kernan vs Crescent Land and Improvement Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 59,675—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 17 août 1899, à midi, les propriétés ci-après décrites, situées dans le Sixième District de la ville de la Nlle Orléans et désignées comme lots Nos 29, 31, 33, 35, 37, 39, 41, 43, 45, 47, 49, 51, 53, 55, 57, 59, 61, 63, 65, 67, 69, 71; et les dix-sept pieds 7 1/2 pouces Sud du lot No 73; aussi les lots Nos 30, 32, 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48, 50, 52, 54, 56, 58 60, 62, 64, 66, 68, 70, 72, et les quatorze pieds 3 1/2 pouces Sud du lot No 74, lesdits lots faisant la face des sept cent cinquante (750) lots agrégés de chaque côté des East et West Park Places dans l'îlet No 2 de la Place Audubon commençant à la troisième rue et s'étendant vers le Nord: un plan dudit bloc No 2 fait par George H. Grandjean le 20 juin 1896 est attaché à l'acte d'hypothèque, passé pardevant John A. Peck, "Commissioner of Deeds" pour l'Etat de la Louisiane, demeurant à St Louis, Mo et marqué Exhibit B, attaché dans l'affaire ci-dessus. Toute ladite propriété, depuis qu'elle a été acquise par la "Crescent Land and Improvement Co" de Sarah J. Witherspoon, ayant été apportionnée comme l'Addition Audubon, d'après un plan de George H. Grandjean, ingénieur civil de la ville de la Nouvelle Orléans, Lne, le 10 avril 1894, une copie dudit plan étant attachée au dit acte hypothécaire de Peck et marquée exhibit C, et dit bloc No 2 et toute la partie Sud des lots "D", "E" et "F" de ladite Addition Audubon et est borné au Sud par la ligne du Nord d'un chemin privé, la continuation de la rue Long, à l'Est par la propriété de l'Université Tulane une longueur de treize cent cinquante sept pieds huit pouces et dix lignes plus ou moins, à l'Ouest par Greenville, Friburg et Morley, une longueur de Treize cent soixante dix pieds sept pouces et huit lignes plus ou moins, et au Nord par la continuation de la rue Poplar.

L'acte hypothécaire passé pardevant Peck "commissioner" a été dûment enregistré en plein dans le Bureau d'hypothèques de la Paroisse d'Orléans dans le livre No 622 folio No 96 le 27me jour de janvier 1898.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Dart et Kernan, avocat pour le plaignant.

14 juil—14 15 21 28—août 4 11 17

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR Civile de District pour la paroisse d'Orléans

Je certifie par le présent que le 30me jour de juin 1899 jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-après intitulée, dans les termes et chiffres suivants, à savoir:

Dans l'affaire des mineurs E. H. D George Beaudry et F. N. D. Maurice Beaudry vs l'Avocat de District, No 59,776.

Dans cette affaire, soumise pour adjudication, la cour considérant que la loi et l'évidence sont en faveur des plaignants leur donnant droit au décret demandé, et pour les raisons oralement assignées en cour ce jour.

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur des pétitionnaires Etienne Hyacinthe Daunoy George Beaudry et François Nicolas Daunoy Maurice Beaudry, ordonnant et décrétant que leur nom de famille soit changé de Beaudry à celui de Choppin et qu'ils soient à l'avenir nommés et connus comme Etienne Hyacinthe Daunoy George Choppin et François Nicolas Daunoy Maurice Choppin.

Jugement rendu et signé 3 juin 1899.

Signé: JOHN ST. PAUL, Juge.

En témoignage de quoi j'ai apposé ma signature et fixé le sceau de ladite cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce troisième jour de juillet en l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre vingt dix neuf.

(Sceau) P. J. TOURNILLON, Député-Greffier.

16 juil—15f

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Immanuel Presbyterian Church vs Owen Riedy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 52,652—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 août 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Lots 5 et 6 dans l'îlet 32 (d'après l'assessement lots 23 et 24, dans l'îlet 254.) borné par les rues Camp, Chestnut, Robert et Soniat, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Soniat, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur, No 1021 rue Soniat.

Un certain lot de terre dans l'îlet No 255, borné par les rues Camp, Robert, Upperline et Chestnut, mesurant soixante pieds de face à la rue Camp, sur cent trente et un pieds six pouces de profondeur, pris de la portion ouest de 6 lots, achetés par Mme M. Bellouille de Amélia Delastrie, par acte passé pardevant L. H. Kenny, notaire, le 6 mai 1852 et décrit dans un devis daté le 3 mai 1852, ladite portion de terre est aussi désignée comme lots No 6 et No 7 sur un plan dans le bureau du voyer de ville, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Camp, au lot No 11 et aussi fond du lot No 11, trente pieds par soixante pieds immédiatement au fond des lots No 6 et No 7.

Lots Nos 13, 14, 15, 16, 17 18, dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Colisée, Valence et Bordeaux, mesurant chacun vingt cinq pieds six pouces sur la rue Colisée sur une profondeur de cent deux pieds. Maisons No 4716 et 4718 rue Colisée.

Lot No 18, dans l'îlet No 171, borné par les rues Marengo, Laurel, Constance et Milan, mesurant vingt huit pieds dix pouces trois lignes sur la rue Marengo sur cent trente pieds de profondeur.

Lot No 4, dans l'îlet 301, borné par les rues Chestnut, Léontine, Valmont et Colisée mesurant trente et un pieds sur la rue Chestnut sur cent pieds de profondeur.

Lot No 2 dans l'îlet borné par les rues Magazine, Camp, Lyon et Upperline, mesurant trente pieds de face à la rue Camp sur cent vingt pieds de profondeur.

Lot No 16 dans l'îlet No 283, borné par les rues Clara Sixième, Magnolia et Washington, mesurant trente et un pieds sur la rue Clara par cent vingt et un pieds de profondeur.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur lesdites propriétés.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

B. E. Forman, avocat des plaignants.

15 juil—15 16 21 28—août 4 11 17

COMPAGNIE D'ASSURANCES

DES

MARCHANDS

DE LA

NOUVELLE-ORLÉANS.

PAUL CAPDEVIELLE, Président;

JULES MONTREUIL, Secrétaire

BUREAU: RUE DU CANAL, 622.

Assure contre toutes pertes causées par l'incendie sur les rivières et sur les mers.

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Henry C. Boucher, John P. Baldwin, W. H. Bofinger,
Jayme Magi, Paul Capdevielle, A. Xiques,
U. Koen, Jno W. Fairfax, Emilien Perrin,
Manuel Abascal, Lawrence Fabacher.

AUDITORIUM HOTEL

Avenue Michigan et rue Congrès,

CHICAGO.

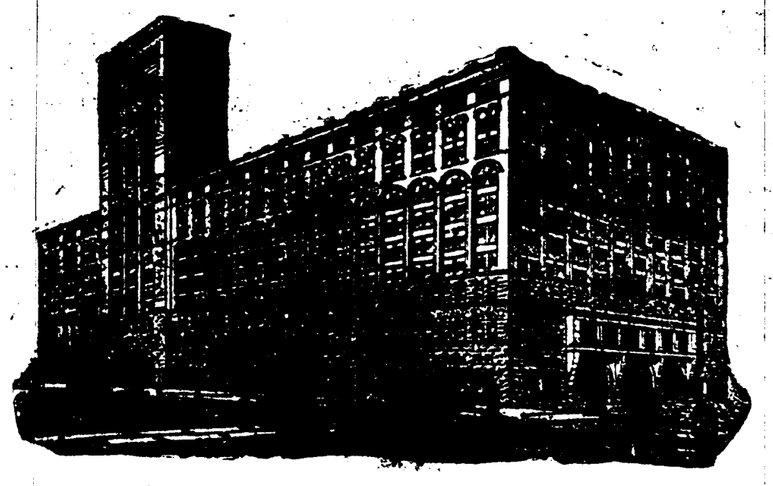

La bâtisse la plus vaste et la plus massive au monde. Construite en pierres et en fer; dix étages; devantures à l'Est, au Sud et à l'Ouest, ayant une moyenne de 710 pieds sur les trois rues.

Cet Hôtel est à l'épreuve du feu, inspirant la plus absolue sécurité aux occupants en toutes circonstances.

La salle à manger est au dixième étage et est la plus somptueuse connue du genre.

Dans tous ses départements, le Auditorium Hotel est reconnu le plus riche du monde. Sa situation sur l'avenue Michigan, la rue Congrès et l'avenue Wabash, à l'entrée d'un des plus beaux chemins du pays, ayant vue sur le lac et le parc Michican et à quatre ilets de la Poste et du centre de la ville, en font assurément un hôtel hors de pair.

L'Auditorium est tenu sur le plan américain et le plan européen, avec un superbe restaurant au rez-de-chaussée.

Auditorium Hotel Company

5 juil—3m—5 fvs